

La crise financière : tempête financière du siècle ?

Christian Martin



J'approuvais le premier Ministre Stéphane Harper lorsqu'il semblait ignorer les premières vagues de la crise financière, et je trouvais les médias alarmistes et par conséquent, qu'ils contribuaient à créer un état de panique général dans le milieu des affaires. La création d'un tel climat a pour effet l'effondrement des marchés et un accroissement des spéculations boursières. Il est, par la suite, difficile d'arrêter les fluctuations de la bourse. Tout est remis en question. Des entreprises qui étaient déjà en difficulté bien avant la Crise profitent de cette situation qui s'offre à eux pour liquider et licencier à tours de bras ou encore pour passer à pertes et profits leurs mauvaises transactions et/ou leurs investissements questionnables. Elles augmentent ainsi les effets de la crise. Je me questionnais alors sur l'origine réelle de cette crise. Était-elle aussi catastrophique qu'on voulait nous le faire croire? Était-ce de la démagogie politique ou de la stratégie politico-économique? A bien des égards et compte tenu de mon expérience de banquier je demeurais perplexe et sceptique quant à tout ce brassage d'informations bien souvent contradictoires et

dont les analyse n'évoquaient pas toutes les causes réelles. Comment voulez vous que le public puisse se faire une idée juste de la situation. Comment réagir à tout ce flux d'images télévisées négatives, des informations souvent politiquement biaisées sinon à une panique engendrant des prises de décision inappropriées.

Pour illustrer le rôle contestable des informations, rappelez-vous que lorsque les prix de l'essence à la pompe étaient en dents de scie, les journalistes criaient sur tous les toits que « le prix ne s'arrêtera pas là, il continuera de monter et risque d'atteindre les 2\$ ». Voilà un parfait exemple où l'information est interprétée de manière subjective et peut avoir un effet pervers sur l'économie. La mission du journaliste est tout d'abord de rapporter des faits réels, et dans ses chroniques faire une analyse objective basée sur des faits. Sur quelle base, s'appuyaient-ils pour anticiper une telle hausse de l'essence? Ils se retrouvaient là à jouer le rôle des pétrolières au lieu de dénoncer ces hausses purement spéculatives.

Essayons d'analyser cette crise en se référant aux principaux sec-

teurs principalement touchés : pétrolier, immobilier, bancaire, forestier, celui de l'automobile afin de mieux situer cette crise par rapport à l'information donnée.

Le Pétrole et nous

Comment expliquer que les prix du baril aient pu chuter de 147\$ à 37\$, sinon, en grande partie, par la baisse spéculative qui se répercutait progressivement sur les actions boursières autres que le pétrole et ses dérivés? Comment peut-on vérifier les stocks de nos voisins du Sud? Comment des cyclones qui **depuis toujours** ont généralement une trajectoire, des côtes du continent africain, vers le golfe du Mexique puissent depuis ces dernières années brusquement influencer le cours du pétrole alors que bien souvent la trajectoire du cyclone ne menaçait pas de toute évidence les plates-formes pétrolières? Les exemples sont nombreux. Comment expliquer les hausses à la pompe régulières toujours en fin de semaine, et ce, même lorsque le cours du pétrole avait baissé? Le gouvernement provincial voulait mettre en place des mesures de justification des prix, n'est-ce pas! Où sont pas-

sés ces vœux pieux? Comment se fait-il que le prix à la pompe continue de fluctuer alors que le coût du baril est actuellement fort bas? Comment alors se fait-il que les médias n'aient pas pu prédire la baisse plancher. Il faut se rappeler que lors de la constitution de L'Europe et en particulier de l'euro, les États-Unis et la Grande-Bretagne ont fait un barrage systématique à l'euro. La Grande-Bretagne n'a d'ailleurs pas adopté l'euro. La déstabilisation du cours du Pétrole était un des moyens pour ralentir l'évolution de l'Europe et de sa monnaie. La constitution rapide de l'ALENA est aussi une mesure pour contrecarrer le développement de l'Europe vers les Amériques. Tout le monde sait que la guerre en Irak est en fait une guerre du pétrole? Avant la guerre d'Irak le flux monétaire garantissant les achats de l'Irak contre pétrole était sécurisé par les Nations Unis et compensé par des banques européennes? Actuellement ce flux semble compensé au travers des banques américaines. L'Europe avait bien été écartée. L'administration Bush menait le bal

Tout d'un coup les choses changent, la période des élections fait basculer les tendances. Les démocrates annoncent le retrait des troupes américaines à court terme de l'Irak. La fin de la guerre est envisagée. Toute l'industrie commerciale qui tourne autour de cette guerre se voit en perdition. N'y aura-t-il pas là une perte de contrôle du pétrole par les Amé-

ricains et une reprise du contrôle par l'Europe? Comment se fait-il donc que les cours demeurent (maintenant) relativement stables? Si c'est le cas, n'est-il donc pas alors vrai que le prix en dents de scie du pétrole ne soit en fait le résultat de la politique Bush?

La crise immobilière

Encore là, nous entendons souvent que nous devons cette crise financière aux États-Unis qui a démarré avec la crise immobilière. Ce marché s'est effondré entraînant dans son sillage bien des entreprises et des institutions de financement hypothécaire. A qui la faute? La déréglementation financière, l'argent à bon marché, un terme « supra-long » de paiement, des hypothèques refinancées, consenties sans respect des ratios de conformité à la capacité de remboursement. Tout cela constitue effectivement des causes profondes qui se sont accumulées durant plus d'une décennie.

Mais là où le bât blesse, c'est que la crise financière s'est vraiment matérialisée par ce qu'on a appelé le « papier commercial »? Lorsque l'on s'enquiert de la signification et de l'utilisation de l'acceptation bancaire, la lettre de change, le billet à ordre, l'effet / le billet commercial, les réponses venant des professionnels sont souvent confuses et évasives. Comment voulez-vous que le public s'y retrouve? Comment voulez-vous qu'il n'y ait pas aussi panique dans ce contexte, alors que les sommes

en question se chiffrent en milliards de dollars dès qu'il est question de la crise et en particulier du papier commercial?

Le papier dit Commercial

Tentons d'expliquer ici, même succinctement, les différents instruments de paiement impliqués dans cette crise financière. Il est primordial de bien saisir la signification des instruments financiers en cause si l'on veut mieux comprendre la crise financière bancaire, basée initialement sur le papier commercial :

- **Le papier commercial** appelé aussi effet de commerce ou encore lettre de change ne s'applique qu'à des opérations commerciales. Une transaction implique deux parties, le vendeur qui ordonne à l'acheteur de payer à une date future en échange des livraisons de biens ou de services. Le papier est émis par le vendeur et tiré sur l'acheteur. Quant le banquier intervient, il le fait pour garantir en lieu et place de l'acheteur. On dit alors qu'il avalise le papier en apposant sa signature. Il accepte de payer le papier à échéance seulement s'il y a défaut de l'acheteur. Donc tout papier commercial est causé ce qui veut dire concrètement qu'il est supporté par une transaction commerciale sous-jacente. Quand le papier commercial est avalisé par une banque, il est alors dénommé

« **acceptation bancaire commerciale** ». Pour le vendeur, le risque de paiement n'est plus l'acheteur mais la banque.

D'ores et déjà nous pouvons dire que ce type de papier s'applique au commerce, au négoce qu'il soit domestique ou international. En général, il n'est pas utilisé pour la reconnaissance de dettes hypothécaires.

- Par contre, le **billet à ordre** appelé « **papier financier** » ou aussi « **billet promissoire** » (promissory note) s'applique aux emprunts. Deux parties sont impliquées : l'emprunteur et le prêteur, en l'occurrence une institution financière. L'emprunteur s'engage à repayer sa dette selon les conditions définies au contrat sous-jacent. Si une tierce partie vient à garantir le prêt il appose sa signature sur le billet et il devient alors le garant. En cas de défaut de l'emprunteur, le recours du prêteur contre le garant s'exerce sur ce dernier, soit directement, soit après réalisation de l'hypothèque s'il s'agit d'un prêt hypothécaire.

En comparant les deux effets de commerce décrits ci-dessus, nous constatons que l'utilisation du terme « papier commercial » n'est nullement appropriée dans le contexte de la crise immobilière et complètement en opposition avec sa signification réelle et à son application.

Pour clarifier l'utilisation de ces deux instruments par les ban-

ques, voyons la mise en application décrite ci-après. Une banque en difficulté de trésorerie (ce qui ne veut pas dire en faillite) recherche sur le marché interne ou extérieur des fonds soit des emprunts à terme, court, moyen ou long.

Elle garantit alors ses emprunts par;

1. Son propre papier dit « billet à ordre » mais supporté par contrat de mise en garantie des prêts hypothécaires consentis par elle,
2. Ses acceptations bancaires dites commerciales endossées en faveur du prêteur,
3. Sa propre surface responsable, par contrat et papier dit « billet à ordre » en faveur du prêteur.

Où se trouve la faille?

Une banque qui prête plus qu'elle n'a en dépôts est une banque qui fait de l'argent.

Mais elle est alors en déficit de trésorerie, elle doit rechercher des fonds à de bons taux pour être en mesure de poursuivre son activité. En général, elle va se baser sur les trois types de possibilités citées ci-dessus. Voyons donc à quelles conséquences les banques peuvent faire face selon le type de garanties qu'elle a utilisées :

1. S'il s'agit du papier billet à ordre garanti par des hypothèques, le prêteur de toute évidence se retrouve en cas de non paiement avec des biens immobiliers à gérer ou à vendre et non pas systématiquement acculé à

la faillite. Souvenons-nous cependant que dans bien des cas les banques font des provisions pour pertes. Les propriétés immobilières auraient-elles disparues à 100%? C'est vraiment nous prendre pour des caves que de nous faire croire que tout le système est en faillite et qu'il faille renflouer les banques. Essayez de faire un emprunt hypothécaire et vous verrez à quels termes et condition vous ferez face (sans oublier les ratios de cauchemar).

2. En ce qui concerne le vrai papier commercial, il n'y a pas de pertes généralisées, car se sont des transactions qui se payent, à moins que l'acheteur soit en faillite et qu'une banque n'ait pas avalisé le papier. Là encore il s'agit d'un risque diversifié et bien calculé.
3. Il nous reste donc là où se trouve la faille, il s'agit des engagements bancaires par signature/billets à ordre en faveur du prêteur, basés sur la valeur de l'emprunteur.

Vous comprendrez naturellement que dans ce dernier cas, le jeu pour les banques consistait à acheter et vendre ces billets à ordre et à pratiquer du roll-over c'est-à-dire à proroger la validité du remboursement. On se retrouvait à brasser du vent, avec **du papier non causé**, avec l'effet de chaîne. Quand un ou des maillons cassent, c'est l'effet boomerang. On est surpris des pertes et on cherche le bouc émissaire. Qui va porter le **chapeau**?

La crise de l'automobile

En ce qui concerne le secteur de l'automobile et le secteur forestier canadien, cette crise existait bien avant la crise financière actuelle. Cette dernière vient évidemment se greffer et acculer encore davantage les compagnies et par ricochet les gouvernements. Ceux-ci sont pris en otage par des entreprises qui ont mal géré et mal administré leur compagnie.

La crise du secteur forestier

Commencée il y a des années, la crise de ce secteur a été aggravée par le mauvais état de nos usines. C'est un secteur crucial pour l'économie de notre province et pendant des décennies cette industrie a vécu sur ses acquis. Dans les années 90, elle s'est retrouvée en

difficulté : infrastructures désuètes provoquant des problèmes cruciaux et une difficulté accrue à faire face à la compétition mondiale.

D'autre part, dans le domaine du bois d'œuvre, le non-respect de l'ALENA par les États-Unis qui avaient augmenté les taxes à l'import sous prétexte que le bois d'œuvre canadien était subventionné a provoqué nombre de fermetures d'usines et de mises à pied importantes, mettant en péril l'économie des régions.

La solution et prises de positions des gouvernements

Pour endiguer la crise financière, les gouvernements européens de même que celui des États-Unis ont décidé de :

- garantir les prêts inter-bancaires pour inciter les banques à faciliter le crédit,
- injecter des fonds dans l'économie pour financer les infrastructures, et
- provoquer la baisse des taux d'intérêt.

Cependant, l'état de panique est tel, que les institutions financières font preuve de prudence et n'appliquent pas systématiquement la baisse des taux aux prêts. : Il demeure tout de même incroyable que les institutions financières n'aient pas été inquiétées pour leurs activités de « prime bank guarantee » non sécurisées, mettant ainsi à risque les épargnants et les entrepreneurs, en fait leur propre système d'activité.

Conclusion

Suivant l'exemple des secteurs de l'automobile, de l'immobilier et bancaire, voilà que des compagnies, de divers secteurs de l'économie, profitent de cette crise pour effectuer des mises à pied massives. Ces mises à pied sont-elles justifiées ou ces compagnies profitent-elles du contexte actuel pour dégraisser leurs frais fixes accroissant ainsi les effets de la crise. Ne devraient-elles pas plutôt revoir leur gestion et leur plan de développement plutôt que de réduire leur petit personnel.

Les déréglementations insuffisamment contrôlées par les gouvernements institutionnalisent une certaine anarchie dans l'économie. Certains économistes prévoient que la crise durera longtemps, d'autres que la reprise au Canada se fera d'ici 3 à 6 mois. Qui croire ? Bien entendu dans un tel contexte d'incertitude et de mises à pied, les consommateurs dépensent moins. Les gouvernements européens et celui des États-Unis ont bien compris où se trouve la faille mais persistent à renflouer les banques, ce qui n'élimine pas la possibilité qu'une telle situation se reproduise dans le futur. Comme de coutume, ce sera le payeur de taxe qui assumera la note.

Aujourd'hui des rumeurs laissent entendre que le gouvernement canadien injectera plus de 30 milliards dans l'économie et de grands travaux d'infrastructure. Cela fait des années que nous constatons la dégradation de nos infrastructures routières, canalisations, ponts, etc. Il aura donc fallu une crise mondiale pour nous décider à faire le pas et injecter des fonds dans des projets de restauration et de construction. Doit-on finalement se réjouir de la crise?